

FINANCEMENT DE PROJETS ACADEMIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Instruction relative aux appels à projets pédagogiques et éducatifs : éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, éducation artistique et culturelle, ouverture européenne et internationale, vie lycéenne et collégienne, lutte contre le décrochage scolaire.

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements
Département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives (DASPE)

Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges.

Annexes :

- annexe 1 : éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
 - o annexe 1.1 : budget prévisionnel – projet d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement 2024-2025
 - o annexe 1.2: bilan projet année scolaire 2023-2024
- annexe 2 : éducation artistique et culturelle
- annexe 3 : ouverture européenne et internationale
 - o annexe 3.1 : budget prévisionnel – projet d'ouverture européenne et internationale 2024-2025
 - o annexe 3.2 : bilan projet année scolaire 2023-2024
 - o annexe 3.3 : formulaire d'appariement
- annexe 4 : vie lycéenne et collégienne
 - o annexe 4.1 : budget prévisionnel – projet fonds de vie lycéenne et collégienne 2024-2025
 - o annexe 4.2 : bilan projet année scolaire 2023-2024
- annexe 5 : persévérance et lutte contre le décrochage scolaire
 - o annexe 5.1 : guide de montage de projets à destination des établissements
 - o annexe 5.2 : actions d'intervention et de lutte contre le décrochage scolaire - fiche projet / bilan
 - o annexe 5.3 : fichier d'estimation des coûts des actions déposées sur APS

La présente instruction a pour objet de préciser les modalités des différents appels à projets pédagogiques susceptibles d'être soutenus financièrement par le rectorat.

Dans le cadre de son projet académique, l'académie de Créteil soutient les projets pédagogiques et éducatifs des établissements. Ce soutien prend la forme d'un accompagnement dans la mise en œuvre des projets et dans la délégation de subventions en euros.

Dans un objectif de simplification des procédures, vous trouverez regroupées dans cette instruction toutes les informations relatives aux différents projets pour l'année scolaire 2024-2025 que le rectorat est susceptible de soutenir. Le calendrier a été construit pour permettre aux établissements, dans la mesure du possible, de disposer des informations nécessaires à la mise en œuvre de leur(s) projet(s) dès le début de l'année scolaire. L'examen des projets selon les dispositifs (vie lycéenne et collégienne, éducation artistique et culturelle...) est indépendant les uns des autres. Un établissement peut donc présenter des projets sur les différentes thématiques.

Les modalités d'inscription et les pièces jointes requises diffèrent d'un appel à projet à l'autre. Ainsi, nous vous demandons de vous reporter à l'annexe propre à chaque appel à projet pour connaître le cadre réglementaire, les objectifs et le calendrier de mise en œuvre.

Le département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives (DASPE) reste disponible pour répondre aux questions administratives relatives à ces appels à projet (ce.daspe@ac-creteil.fr). Pour les questions liées à la réalisation du projet au niveau pédagogique, les référents pédagogiques sont vos interlocuteurs. (cf. tableau ci-après).

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives

Signée

Francette DALLE MESE

Dispositifs	Document	Référents pédagogiques	Référents administratifs	Modalités de candidature	Limite de dépôt du dossier
Éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement	Annexe 1	cf. tableau en annexe 1	jeannette.parra-fraile@ac-creteil.fr 01 57 02 64 60	lien Interview en annexe	10 juin 2024
Éducation artistique et culturelle	Annexe 2	ce.daac@ac-creteil.fr 01.57.02.66.61	anthony.joseph-auguste@ac-creteil.fr 01 57 02 64 65	application ADAGE	10 juin 2024
Ouverture européenne et internationale	Annexe 3	ce.dareic@ac-creteil.fr 01 57 02 63 57	celine.meillere@ac-creteil.fr 01 57 02 63 47	lien Interview en annexe	10 juin 2024
Vie lycéenne	Annexe 4	ce.davl@ac-creteil.fr 01 57 02 64 11	anthony.joseph-auguste@ac-creteil.fr 01 57 02 64 65	lien Interview en annexe	10 juin 2024
Lutte contre le décrochage scolaire	Annexe 5	ce.saio-decrochage@ac-creteil.fr 01 57 02 68 10	anthony.joseph-auguste@ac-creteil.fr 01 57 02 64 65	application APS	Cf. Calendrier vademécum APS